

## Appel de projets locaux, innovants et créatifs

### Qui ?

- OBNL.
- Entreprises d'économie sociale et coopératives.
- PME de 20 employés ou moins et dont le siège social est à Rouyn-Noranda.

### Quoi ?

- L'enveloppe disponible est de 40 000 \$.
- 1 à 4 projets seront soutenus par l'EACAT.
- Financement maximum de 50 % des coûts admissibles engagés et défrayés.

### Quand ?

- L'appel de projets est ouvert du 1er au 31 octobre 2022.
- Le ou les projets sélectionnés seront informés au début de décembre 2022.

### Comment ?

- Déposer votre projet via ce [formulaire en ligne](#).

### Simplicité du processus d'octroi de financement et de reddition de comptes!



#### Frais admissibles

- Salaires d'un chargé de projet du porteur (portion correspondant au temps consacré au projet par un employé).
- Honoraires professionnels.
- Frais de communication et de promotion.
- Frais de déplacement et frais de séjour liés à la réalisation du projet (en conformité avec les normes en vigueur énoncées dans le Recueil des politiques de gestion du gouvernement du Québec).
- Frais de location d'espaces ou de locaux liés spécifiquement à la réalisation du projet.
- Frais liés au suivi administratif du projet (maximum de 5 % des dépenses admissibles).
- Acquisition de fournitures et/ou équipements directement en lien avec le projet, jusqu'à un maximum de financement par l'EACAT de 10 000 \$ par projet.



#### Critères de sélection

- **IMPORTANT:** Les projets doivent répondre aux deux axes d'action du Plan stratégique de l'EACAT (*voir au verso*).
- Les projets et dépenses doivent être opérés entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023 (le projet peut être rétroactif au dépôt de la demande).
- Être en mesure de démontrer clairement les retombées du projet pour Rouyn-Noranda et les besoins auxquels le projet répond.
- Concorder avec les priorités identifiées localement.



## Plan stratégique EACAT 2021-2022

Axe	1 - Activation de l'écosystème régional en innovation, croissance et accélération	2 - Développement des compétences des entrepreneurs et des ressources de l'écosystème en vue de soutenir l'innovation, la croissance et l'accélération
Objectif	1.1 - Accroître la synergie et le réseautage entre les acteurs de l'écosystème régional et territorial	2.1 - Contribuer à la création, au maintien et à la croissance d'entreprises innovantes
Stratégie maîtresse	1.1.1 - Mutualiser les services spécialisés et stimuler la collaboration de l'écosystème régional en favorisant la concertation et la collaboration intersectorielle des acteurs existants	1.1.2 - Mettre les entreprises (promoteurs) en lien avec un écosystème mixte alliant la recherche, l'innovation et l'accélération d'affaires
Famille de moyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Adopter et intégrer de nouvelles approches collaboratives entre les parties prenantes de l'écosystème en innovation régional, du Québec et du monde</li> <li>b) Mutualiser des équipements, des outils, des lieux, des infrastructures et des services</li> <li>c) Développer des initiatives répondant aux besoins identifiés par chacun des territoires de MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Instaurer des lieux propices à l'émergence d'idées et à l'expérimentation</li> <li>b) Implanter ou développer des outils collaboratifs</li> <li>c) Favoriser les maillages et échanges intersectoriels (privé, public, recherche, innovation, etc.)</li> <li>d) Publier une cartographie des acteurs de l'écosystème</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Développer des services d'accompagnement sur les territoires de MRC de la région répondant aux besoins en innovation des projets et des entrepreneurs de l'Abitibi-Témiscamingue</li> <li>b) Outiller les entrepreneurs (promoteurs) afin de créer de nouveaux produits et services, de nouvelles méthodes et des tactiques de commercialisation</li> <li>c) Encourager, appuyer et outiller les entrepreneurs (promoteurs) en donnant accès à des services spécialisés d'accompagnements pour répondre à leurs besoins, à toutes les phases de développement de leurs projets</li> <li>d) Accompagner les entreprises dans leurs démarches visant l'amélioration continue</li> </ul>

### Des questions? Contactez :

**Marie-Pier Bernard à l'EACAT**  
819 629-4324 / direction@eacat.ca

**Marie-Lyne Blier au CLD RN**  
819-762-0142 / finances@cldr.n.ca

En partenariat avec: